

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 14 juin 2007
PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du *préavis municipal no 18/2007* qui nous propose :
L'acceptation des comptes au 31 décembre 2006.
- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour.
- Après lecture du rapport de la commission de gestion.
- **L'assemblée décide à l'unanimité :**
 - **d'accepter les comptes de la bourse communale 2006 tels que présentés.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 14 juin 2007.

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
D. Burnat Dupraz